



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES

Douzième session

Incheon (République de Corée), 5-11 avril 2017

Communication des ajustements apportés aux versions traduites des normes internationales pour les mesures phytosanitaires adoptées à la onzième session de la CMP (2016)

Point 9.4 de l'ordre du jour

Document élaboré par le Secrétariat de la CIPV

I. Introduction

1. À sa cinquième session (2010), la Commission des mesures phytosanitaires (CMP) a adopté une procédure de rectification, par des groupes d'examen linguistique, des erreurs d'ordre rédactionnel dans les traductions des NIMP adoptées.
2. Le Secrétariat de la CIPV donne des informations sur la mise en place et le fonctionnement des groupes d'examen linguistique sur le PPI¹.

II. Création de groupes d'examen linguistique

3. Le groupe d'examen linguistique pour le russe a besoin d'un coordonnateur.

III. Examen des normes adoptées à la onzième session (2016) de la CMP

4. Le Secrétariat a reçu les NIMP adoptées à la onzième session de la CMP (2016), avec des modifications proposées par les groupes d'examen linguistique arabe, chinois et espagnol. Il a communiqué ces versions aux différents groupes de traduction de la FAO, qui ont examiné les

¹ <https://www.ippc.int/core-activities/governance/standards-setting/ispms/language-review-groups>.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse www.fao.org.

changements proposés. Les changements proposés ont ensuite été insérés dans les NIMP révisées et sont présentés en mode «suivi des modifications» à la douzième session de la CMP (2017).

5. Le service de traduction de la FAO et chacun des groupes d'examen linguistique sont parvenus à un consensus sur tous les changements proposés.

6. Le Secrétariat n'a pas reçu de proposition de modification à apporter sur les versions françaises des NIMP.

7. Il est rappelé que les protocoles de diagnostic sont adoptés par le Comité des normes au nom de la CMP et que, de ce fait, ils sont adoptés à différents moments de l'année et il se peut que les différentes versions traduites ne soient pas prêtes pour être présentées dans le cadre du processus habituel d'examen linguistique après la session de la CMP. Le Secrétariat enverra les traductions des protocoles de diagnostic aux groupes d'examen linguistique à mesure qu'elles seront disponibles.

8. Les NIMP, y compris les traitements phytosanitaires (TP) et les protocoles de diagnostic (PD), qui ont été adoptées par la CMP à sa onzième session (2016) sont jointes aux versions traduites de ce document uniquement:

- Amendements à apporter à la NIMP 5 (*Glossaire des termes phytosanitaires*) (voir la **pièce jointe 1**)
- NIMP 37 (*Détermination du statut d'hôte des fruits à l'égard des mouches des fruits (Tephritidae)*) (voir la **pièce jointe 2**)
- TP 20 (Traitement par irradiation contre *Ostrinia nubilalis*), annexe de la NIMP 28 (*Traitements phytosanitaires contre les organismes nuisibles réglementés*) (voir la **pièce jointe 3**)
- TP 21 (Traitement thermique à la vapeur de *Carica papaya* contre *Bactrocera melanotus* et *Bactrocera xanthodes*), annexe de la NIMP 28 (voir la **pièce jointe 4**)
- PD 7 (*Potato spindle tuber viroid*), annexe de la NIMP 27 (*Protocoles de diagnostic pour les organismes nuisibles réglementés*) (voir la **pièce jointe 5**)
- PD 8 (*Ditylenchus dipsaci* et *Ditylenchus destructor*) (voir la **pièce jointe 6**)
- PD 9 (Genre *Anastrepha* Schiner) (voir la **pièce jointe 7**)

IV. Décisions

9. La CMP est invitée à:

- 1) noter que les groupes d'examen pour l'arabe, le chinois et le français et les groupes de traduction de la FAO ont examiné les documents suivants:
 - Amendements à apporter à la NIMP 5 (*Glossaire des termes phytosanitaires*)
 - NIMP 37 (*Détermination du statut d'hôte des fruits à l'égard des mouches des fruits (Tephritidae)*)
 - TP 20 (Traitement par irradiation contre *Ostrinia nubilalis*), annexe à la NIMP 28 (*Traitements phytosanitaires contre les organismes nuisibles réglementés*)
 - TP 21 (Traitement thermique à la vapeur de *Carica Papaya* contre *Bactrocera melanotus* et *Bactrocera xanthodes*), annexe de la NIMP 28
 - PD 7 (*Potato spindle tuber viroid*), annexe de la NIMP 27 (*Protocoles de diagnostic pour les organismes nuisibles réglementés*)
 - PD 8 (*Ditylenchus dipsaci* et *Ditylenchus destructor*), annexe de la NIMP 27
 - PD 9 (Genre *Anastrepha* Schiner), annexe de la NIMP 27.
- 2) décider qu'une fois apportés par le Secrétariat les changements indiqués en mode «suivi des modifications» dans les pièces jointes 1 à 7 (de ce document dans les langues concernées), les

versions précédentes des NIMP sont annulées et remplacées par les nouvelles versions communiquées.

- 3) *noter* que le groupe d'examen pour le russe était pour l'instant inactif étant donné qu'aucun coordonnateur n'avait été désigné.
- 4) *encourager* les Parties contractantes à désigner un coordonnateur pour le groupe d'examen pour le russe.
- 5) *remercier* les Parties contractantes et les organisations régionales de la protection des végétaux qui participent aux travaux des groupes d'examen linguistique, ainsi que les groupes de traduction de la FAO, de leurs efforts et de leur travail acharné visant à améliorer les versions traduites des NIMP.